

In memoriam

Le 8 avril 2010, le 1^{er} classe Robert Hutnik, du 2^e Régiment étranger de parachutistes (2^e REP), a été mortellement blessé au combat dans la vallée de Tagab. Pris en charge par les équipes médicales, il est évacué par hélicoptère français vers l'hôpital militaire de Kaboul où il décède des suites de ses blessures. L'unité du 1^{er} classe Robert Hutnik était en mission de soutien au profit d'unités afghanes qui contrôlent la zone à proximité d'un nouveau poste de combat dans la vallée de Tagab.

Âgé de 23 ans et de nationalité slovaque, le légionnaire de 1^{er} classe Robert Hutnik avait rejoint les rangs de la Légion étrangère en mai 2007. Dès sa formation initiale, durant quatre mois au 4^e Régiment étranger (4^e RE - Castelnaudary), il avait montré de belles qualités de soldat qui lui avaient permis de rejoindre les rangs du 2^e REP à Calvi en octobre 2007. Dynamique, solide et rustique, il servait au sein de la 3^e compagnie. En mission en Afghanistan depuis janvier 2010 dans le cadre de l'opération PAMIR, le 1^{er} classe Hutnik était pilote VAB (véhicule de l'avant blindé) dans la *Task Force* ALTOR.

Le 1^{er} classe Robert Hutnik a été nommé caporal à titre posthume. Les honneurs militaires lui ont été rendus le 13 avril à Aubagne, en présence de M. Hubert Falco, secrétaire d'État à la Défense et aux anciens combattants (SEDAC), et du général d'armée Elrick Irastorza, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), qui l'a fait chevalier de la Légion d'honneur. Dans son éloge funèbre, M. Hubert Falco a évoqué la générosité et la conviction avec lesquelles le caporal Hutnik avait choisi de servir au sein de la Légion étrangère et a souligné la gratitude que devait la communauté nationale à des hommes venus d'ailleurs pour servir la France. Lors de la levée du corps, le dimanche 11 avril, le caporal Robert Hutnik avait été décoré de la croix de la Valeur Militaire à l'ordre de l'armée et de la Médaille militaire par le CEMAT.

Le Premier ministre a adressé à la famille de la victime ses plus sincères condoléances ainsi que celles du gouvernement.

